



COMITES TECHNIQUES LOCAUX des 16 juin et 4 juillet 2017

Déclaration liminaire du 16 juin 2017

Monsieur le Président,

À peine le nouveau Président de la République élu, le Directeur Général n'a pas attendu la constitution d'un nouveau gouvernement pour continuer à s'attaquer aux droits et garanties des agents.

Puisque la formation professionnelle est à l'ordre du jour de ce CTL, l'occasion nous est donnée de **dénoncer** la position de la Direction Générale sur les nouvelles règles d'affectation et d'accès aux concours :

– l'ensemble des concours internes et externes pour accéder à une catégorie sera organisé le même jour à partir de 2019 ;

– la limitation à 5 passages au maximum d'un même concours est également envisagée et les lauréats des concours seraient affectés sur des postes laissés vacants à l'issue du mouvement général.

La CGT Finances Publiques dénonce ces reculs encore une fois imposés par la Direction Générale sans discussion possible.

Elle rappelle également que la formation professionnelle est un **investissement** sur l'avenir et ne doit pas être considérée comme une charge budgétaire par l'administration.

Concernant un autre point mis à l'ordre du jour, les données fournies sur les conditions de vie au travail dans les services, notamment au travers de la présentation à ce CTL du Tableau de Bord de Veille Sociale, apportent des informations certes intéressantes sur le nombre de congés maladie de courte durée, les jours de congés mis sur le Compte Épargne Temps, les écrêtements horaires, les accidents de service, etc.

Pour autant, il est à croire que la question des **emplois** et le **nombre d'agents pour exercer les missions** n'a jamais effleuré l'esprit des statisticiens ou autres sondeurs de la DGFIP.

Tout le monde sait que les suppressions massives d'emplois contribuent grandement à la détérioration du quotidien des agents.

La première solution pour éviter la situation dramatique vécue par beaucoup d'agents dans les services est bien de **retrouver des effectifs suffisants pour accomplir normalement les missions**.

Enfin, vous représentez le sujet des horaires d'ouverture du 8 Place d'Espagne un mois et demi après que l'ensemble des organisations syndicales a voté contre ce projet. Comme une provocation, la ré-ouverture au public à 14h00 (au lieu de 12h50) n'a pas été suspendue dans l'attente de cette seconde présentation en CTL et vous persistez à nous présenter ce jour un projet sans véritable justification sur le fond. À lire la conclusion du mél qui nous est parvenu hier après-midi après 15 h, il semble même que vous vous apprêtiez à nous présenter des fermetures encore plus importantes ; et l'on suppose que la date du CTL qui traitera du sujet est déjà prévue ?!

Dans sa réponse, le Président a indiqué que les modifications de règles de concours (limitation à 5 passages, impossibilité de s'inscrire à l'interne et à l'externe) – concours le même jour) avaient pour but de rajeunir les effectifs

et donc de réduire le nombre des faux externes.

S'agissant des emplois, il a rappelé que cela dépendait du pouvoir politique et que le nouveau gouvernement poursuivrait les suppressions. Par conséquent, l'administration

fiscale va devoir basculer sur un autre système pour fonctionner.

Le prélèvement à la source est reporté. Le projet sera à son sens représenté sous une autre forme.

Quant à la campagne impôt sur le revenu, le Président a rappelé qu'il ne devait pas y avoir de pression sur la saisie. Il a précisé que la charge de travail a baissé, notamment avec la numérisation, mais que les emplois ont baissé encore plus, rendant les choses difficiles pour les services.

Il a ensuite abordé la situation de la trésorerie de Lescar. Il attend de voir l'évolution avec la nouvelle équipe qui va se mettre en place suite aux mutations. Il a indiqué qu'il n'était pas très favorable à une spécialisation du poste qui induirait un transfert de charge de travail trop important sur le SIP de Pau Nord déjà largement en sous-effectif. Il a réaffirmé son intention de se rendre sur place.

► FORMATION PROFESSIONNELLE

Les organisations syndicales ont souligné unanimement les lacunes et problématiques des e-formations et la préférence des agents pour des formations locales en présentiel.

En effet, le fait de se réunir en un lieu dédié, où l'on peut échanger et poser des questions est essentiel pour une formation efficace.

L'administration a beaucoup d'ambition mais ne se donne pas les moyens d'être cette administration numérique que l'on nous vend depuis des années pour justifier les suppressions d'emplois.

La perte de savoir a été souligné : manque de moyens, manque de temps pour transmettre le savoir, départ à la retraite sans tuilage... la technicité qui faisait la fierté de notre administration est en train de s'évaporer.

Les organisations syndicales se sont inquiétées des jeunes sans expérience qui allaient arriver au Centre de contact (23).

Ils vont être accueillis dans nos services le 31 juillet. Ils devraient suivre des formations de base (portail métier, e-contact...). L'organisation de leur accueil et de leur prise en charge n'était pas au jour du CT finalisée.

► PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION

Le recensement des risques professionnels a été fait comme tous les deux ans selon une

procédure allégée (services non contactés).

Ainsi, la mise à jour a été faite par les organisations syndicales présentes, l'assistant de prévention et des représentants de la direction locale.

► TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE

La direction a argué d'un problème informatique pour présenter une version allégée du TBVS.

La CGT a souligné qu'au regard du nombre d'heures écartées chaque fin de mois, soit plus de 3700 au total pour l'année, c'est environ 55.000 euros économisés sur le dos des agents en 2016, sans compter les heures non comptabilisées faites par les cadres au « forfait ».

S'il permet d'avoir des indices de l'état des services, le TBVS a des limites. Par exemple, pour Lescar, aucun des critères transmis ne permettaient de voir que ce poste était en grande difficulté...

► HORAIRES ACCUEIL DDFiP

Au dernier CTL, les organisations syndicales s'étaient prononcées contre la modification des horaires d'ouverture de la DDFiP.

Le projet devait donc être revu et représenté.

Nous avons dénoncé le fait que, bien que représenté à ce CTL, la direction a déjà mis en application la diminution des horaires sur la plage méridienne.

La Direction a indiqué que la panne de l'alarme justifiait cette fermeture, panne qui dure depuis au moins deux mois et qui tarde vraiment à être résolue ! M. CAGNAT a de plus précisé qu'il considérait que l'accueil était largement surdimensionné et qu'il était favorable à une fermeture tous les après-midi.

Les élus CGT ont mis en avant que les problèmes d'isolement de l'agent d'accueil, et donc de sécurité, ne se poseraient si les bureaux vacants du rez-de-chaussée de la direction étaient de nouveau occupés.

M. CAGNAT a indiqué que le rapatriement des agents de direction du 2 place d'Espagne vers le 8 place d'Espagne va nécessiter une réorganisation des services et donc de trouver des bureaux libres pour installer tout le monde.

S'agissant de la fermeture du jeudi matin pour accueillir les institutionnels, nous avons

rappelé les problèmes de sécurité que cela induirait pour les régisseurs. La direction va

donc contacter les régisseurs. Ceux-ci pourront exprimer leur avis sur ce projet.



Déclaration liminaire du 4 juillet 2017

Monsieur le Président,

Notre déclaration sera brève.

En liminaire, nous dénonçons la politique de casse du service public qui se poursuit sans aucune considération pour la santé des agents.

Nous dénonçons les suppressions d'emplois et le gel du point d'indice.

Nous verrons, dans les prochaines CAPL (des 7 et 8 juillet 2017) qui étaient attendues comme une bouffée d'oxygène, que la situation des services reste catastrophique.

Avez-vous évalué le déficit d'emplois à l'issue du prochain mouvement au 1^{er} septembre 2017 ?

Nous vous posons la question dès à présent.

Dans sa réponse, le Président a confirmé que la DGFIP a déjà beaucoup contribué à l'effort d'économie en termes d'effectifs et de moyens, mais que cet effort allait continuer.

Rapportant des propos ministériels, il a indiqué qu'il faudrait sûrement travailler autrement et se pencher sur la réalisation de nos missions : être moins présents ou se désengager là où on n'a pas vraiment besoin de nous (travail effectué auprès des grosses municipalités qui sont autonomes par exemple) et être plus présents auprès des petites collectivités. M. NESA a toutefois constaté que cela paraissait contradictoire avec les suppressions de postes comptables en milieu rural.

S'agissant de la CAPL d'affectations locales, il a admis que la gestion était très compliquée et qu'en CAPL la discussion restait ouverte.

D'après lui, la situation n'est pas dégradée en termes de vacances d'emplois par rapport à l'année dernière, malgré l'arrivée du centre de contacts.

Toutefois, le département souffre des départs en retraite et des arrêts maladie.

Les élus CGT ont souligné les situations problématiques de nombreux services en fort sous-effectif (pour exemple, avant CAPL, la trésorerie de Pontacq se retrouve sans personne hormis le chef de poste !).

► SPF-E

Les 2 pôles enregistrement, actuellement intégrés respectivement dans le service des

impôts des entreprises de Pau Sud et de Bayonne, sont transférés au 1^{er} septembre 2017 au 1^{er} bureau du service de publicité foncière de Pau et à Bayonne. Ces SPF deviennent des SPF-E.

La mise en place de ces services se fait, à Pau, avec le départ de 2 sachants et l'arrivée de deux agents à former, et à Bayonne par le départ de 2 sachants à l'enregistrement et 4 au SPF.

Pôle Enregistrement et SPF connaissent chacun un retard très important (de 4 à 6 mois) dans leurs tâches respectives.

La situation sera difficile, voire impossible à apurer alors que ces services sont essentiels notamment pour les particuliers pour le suivi de leur situation patrimoniale et familiale et pour le contrôle fiscal a posteriori.

M. NESA et M. CAGNAT ont admis que le retard dans la numérisation, imputable notamment aux notaires, est catastrophique, la DG ayant préempté, pour supprimer les emplois, des gains de productivité qui ne sont jamais arrivés.

Alors que la direction cherche des mesures d'allègement, quitte à bâcler le travail de conservation et d'archivages des actes, la CGT a souligné l'importance de la conservation de tous les actes et pièces annexes pour l'efficacité du suivi des situations personnelles des contribuables.

Déjà soumis à avis, les élus CGT avaient voté contre ce projet, rappelant en outre qu'il induirait un régime indemnitaire différencié

entre agents qui travaillent ensemble.

Il nous est représenté afin de se prononcer au sujet d'un décret à paraître qui précisera que le recouvrement de certaines créances patrimoniales sera conservé par le SIE auprès duquel était rattaché l'enregistrement.

Nous avons refusé de voter sur ce projet, qui comme bien d'autres, est la conséquence de la politique de destruction du service public menée depuis plusieurs années.

► FUSION DES SECTEURS D'ASSIETTE DU SIP D'OLORON

Comme annoncé dans un précédent CTL, la fusion des secteurs d'assiette du SIP d'Oloron a été effectuée après concertation avec les agents concernés en raison du contexte tendu en termes d'emplois, afin de tenter d'améliorer les conditions de travail.

Le travail s'effectue désormais par type de mission :

- Service commun : 1B 1C assurant accueil, courriel, exploitation des listes ...
- Cellule d'appui : 1B 1C suivant les dossiers complexes ...
- Un secteur d'assiette : 1B 7C assurant les missions courantes IR, TH, accueil téléphonique...

M. CAGNAT, toujours provocateur, a dit s'interroger sur la pertinence de maintenir nos services d'Oloron dans un bâtiment qui coûte très cher.

► RÉORGANISATION DES SERVICES DU DOMAINE

La réorganisation des services du domaine (régionalisation, supra-départementalisation) déjà présentée en CHSCT a été présentée pour avis et vote à ce CTL.

La Direction a souligné l'exemplarité de cette réorganisation qui se fait à moyens constants (pas de suppressions d'emplois).

Nous avons toutefois soulevé le fait que, si Pau hérite du pôle de gestion domaniale, c'est au détriment du département des Landes.

En effet, l'organisation supra-départementale a pour conséquence que 42 départements

perdent la mission. Petit à petit ces départements perdent leur substance et deviennent de simples antennes des régions. De plus, ne nous leurrons pas, si la réorganisation se fait à moyens constants, les annonces gouvernementales ne laissent pas de doutes sur les prochaines suppressions que va supporter notre administration.

De plus, le service rendu aux mairies en termes d'évaluation domaniale sera moindre (rehaussement des seuils pour lesquels une évaluation pourra être demandée : transactions > à 180.000 € au lieu de 75.000 € antérieurement).

L'ensemble des organisations syndicales s'est prononcé contre.

► QUESTIONS DIVERSES

Des listes nominatives circulent pour désigner les emplacements que les agents seront autorisés à utiliser entre les aires de stationnement de « Verdun », « Montpezat » et « Orléans ». La CGT a demandé si, par transparence, il en sera de même pour le parking « Bosquet » de la Direction. L'affaire n'est visiblement pas encore tranchée car si M NESKA n'y voit aucun problème, M CAGNAT est plus réticent. Quand il y a du flou, c'est qu'il y a un loup !!! A suivre donc.

Par ailleurs, il nous a été confirmé que les agents dépendant de la Dircofi ou du Secrétariat Général seraient écartés, sauf à passer une convention avec leur gestionnaire respectif pour qu'ils apportent leur part de financement.

S'agissant de la circulation dans les bâtiments, M. CAGNAT envisage un cloisonnement des services : badges à tous les étages ! Comme si les agents passaient leur temps à se balader ou à fouiller dans des dossiers qu'ils ne gèrent pas ! Belle déclaration de confiance aux agents !

Les chefs de service choisiront ou non de faire habilitier leurs agents à tel ou tel service !

Par conséquent, tout le système d'accès à Pau Monpezat va être revu...et cela sera étendu à la rue d'Orléans l'année prochaine (et nous qui croyions qu'il n'y avait pas de budget!).